

Le 31 août 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES CHANTIERS PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE SANTÉ EN HAUTE-MARNE

A l'occasion de la nomination par intérim du Dr SAMAAAN Iskandar à la tête de la Délégation territoriale de Haute-Marne, nous vous proposons un tour d'horizon des principales avancées en matière d'accès aux soins en Haute-Marne.

Renforcer les soins de proximité

A l'image de nombreux départements ruraux, la question de la démographie médicale et son évolution à la baisse est l'une des principales préoccupations des Haut-Marnais. Afin de répondre à cette préoccupation et d'organiser plus largement le maillage du réseau des soins de proximité, l'ARS, en lien avec l'Assurance Maladie et les collectivités territoriales, accompagne financièrement les structures d'exercice coordonné qui se mettent en place dans le département.

En Haute-Marne, les professionnels de santé ont décidé de travailler ensemble pour proposer des soins en proximité à un maximum de patients et l'ARS les accompagne. L'exercice coordonné couvre 72% du territoire (contre 49% au niveau régional) :

- 3 communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sur le département : CPTS de la CA de Saint-Dizier, Der et Blaise, CPTS centre Haute-Marne et la CPTS 21/52, dont le siège social se situe en Côte-d'Or
- 9 Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) en fonctionnement dans les communes de St Dizier/centre-ville, St Dizier/Vert-Bois, Wassy, Froncles, Joinville, Fayl Billot, Breuvannes, Bourbonne les Bains et Langres et 1 projet en cours à Montier-en-Der.

Ces structures locales de soins, visibles et accessibles pour tous, permettent notamment d'offrir au patient un suivi pluri-professionnel, des conseils de prévention et une éducation à sa santé.

Pour les établissements médico-sociaux

Plusieurs projets viennent d'être confirmés par l'ARS, pour un montant prévisionnel de 2 millions d'euros en 2023 (investissement et fonctionnement), permettant de diversifier l'offre médico-sociale sur le territoire et conciliant tout à la fois soin, qualité et pleine citoyenneté de personnes en situation de fragilité :

- Installation de 8 places à l'EAM de Bologne (Etablissement d'Aide Médicalisée) avec une ouverture prévue début octobre 2023 pour la prise en charge d'adultes qualifiés en situation complexe dans l'objectif de limiter les départs non souhaités en Belgique ;
- Ouverture et financement d'une unité d'enseignement élémentaire Autisme (UEEA) pour 7 à 10 enfants dans le cadre de l'inclusion scolaire en milieu ordinaire à l'école Gambetta à Saint-Dizier, ouverture en septembre 2023, porté par le Bois l'Abbesse

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Développement en cours d'un dispositif « Communauté 360 » : il s'agit d'un guichet unique qui apporte une écoute et une réponse personnalisée, plus coordonnée à toutes les personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs aidants, en proximité de leur lieu de vie ; à Saint-Dizier et à Bologne.

- Développement d'un Institut Médico-Educatif ouvert 365 jours par an sur le territoire ; il y a un appel à manifestation d'intérêt en cours
- Travaux pour le développement d'une Equipe mobile de prévention de la perte d'autonomie avec un EHPAD. Il y a également un appel à projet en cours

Dans le cadre du plan d'aide prévu par le Ségur de la Santé, l'ARS porte une attention particulière à l'amélioration de la qualité de vie des résidents et à la qualité de vie au travail des personnels des EHPAD ; Ainsi, 3 EHPAD font l'objet d'accompagnement avec une perspective de travaux qui pourrait s'engager en 2024 : le Chêne, Riaucourt et Sommevoire

Pour les établissements de santé

Les établissements sanitaires de Haute-Marne sont dans une démarche de restructuration pour maintenir et renforcer l'offre de soins de proximité, adaptée aux besoins des haut-marnais.

Il s'agit dans le centre – sud haute marne de construire 2 hôpitaux neufs à Langres et à Chaumont, qui permettront en lien avec Bourbonne-les-Bains d'améliorer les prises en charge et de garantir des soins de qualité sur cette partie du territoire. Pour les soins plus techniques, les patients seront orientés par les professionnels de santé vers le CHU de Dijon, comme c'est déjà le cas aujourd'hui. La chirurgie va se réorganiser également avec les cliniques du groupe Elsan qui participent aux travaux en cours. Les marchés sont dorénavant lancés et les entreprises seront choisies à la mi-octobre.

Sur le Nord Haute-Marne, un projet territorial de gradation des soins d'envergure entre les trois établissements sanitaires de Montier-en-Der, Wassy et Joinville est en cours : regroupement de l'activité Médecine dans le premier, avec une labellisation Hôpital de Proximité, augmentation des lits EHPAD et des places services de soins infirmiers à domicile dans le second et regroupement des lits soins de suites et réadaptation dans le troisième. Cette clarification des rôles de chacun offre de la lisibilité et de la visibilité pour les patients.

En matière de politique locale de santé

Via la signature de Contrats Locaux de Santé (CLS) avec les collectivités territoriales, l'ARS soutient des projets de prévention, de promotion et d'éducation à la santé au bénéfice des habitants du territoire. Comme par exemple : Ville sans tabac à Joinville, APS (accompagnement personnalisé de santé) porté par l'UDAF, déploiement du dispositif Prescri'mouv porté par le réseau Sport Santé Bien-être. **D'ici mars 2024, 100% du territoire haut-marnais sera couvert par un CLS** : la Haute-Marne sera le 1er département de la région à bénéficier d'une couverture totale.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Dr SAMAAN Iskandar a été nommé le 7 juillet 2023, délégué territorial par intérim de la Haute-Marne à l'ARS du Grand Est. Il était, depuis 2019, conseiller médical à l'ARS.

Ancien Chirurgien des Hôpitaux pendant 22 ans et en clinique privée pendant 5 ans en France, il a exercé par la suite en Suisse en sa qualité de professionnel de santé et de conseiller.

Entre septembre 2014 et décembre 2019, il a occupé le poste de manager à l'Agence Nationale d'Appui à la Performance dans les Etablissements de Santé et médico-Sanitaire (ANAP). Depuis 2019, il travaille à l'ARS en tant que conseiller médical.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr